



Coopérons dès l'École

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E.
DE CHARENTE-MARITIME**

Association loi 1901
Siège social : 1 avenue du Maréchal Juin
Allée du Queyras
17000 LA ROCHELLE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE CHARENTE-MARITIME

Association loi 1901
Siège social : 1 avenue du Maréchal Juin
Allée du Queyras
17000 LA ROCHELLE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E de Charente-Maritime relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « *coopératives scolaires* » et les « *foyers coopératifs affiliés* » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « *coopératives scolaires* », les « *foyers coopératifs affiliés* » et le « *siège départemental* ».

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que 437 sur les 455 coopératives scolaires et foyers coopératifs ne tiennent pas leur comptabilité sur le logiciel préconisé Retkoop ;
- en l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.



En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 28 janvier 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE CHARENTE-MARITIME

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	298	298		16	Fonds propres (avant affectation)	97 028	56 697
Terrains					Report à nouveau	1 764 207	1 665 559
Constructions					Résultat de l'association	397 776	138 980
Installations et matériels d'activités	129	129			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	4 604	4 604		85	Total	2 259 012	1 861 236
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Prêts OCCE					Fonds dédiés		
Autres immobilisations financières					Provisions pour risques		
Total	5 031	5 031		101	Provisions pour charges	904	
					Total	904	
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	93		93	532	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	151		151	424	Emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants OCCE	1 721		1 721	230	Fournisseurs	4 118	4 209
Autres créances (dont erreurs débitrices)	301		301	2 730	Dettes fiscales et sociales	839	923
Trésorerie	2 278 795		2 278 795	1 862 864	Comptes courants OCCE		514
Charges constatées d'avance					Autres dettes (dont erreurs créditrices)	8 787	
Total	2 281 062		2 281 062	1 866 780	Produits constatés d'avance	7 402	
					Total	21 146	5 646
TOTAL	2 286 093	5 031	2 281 062	1 866 881	TOTAL	2 281 062	1 866 881

OCCE CHARENTE-MARITIME

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	572 640	654 775
Ventes de produits	751 525	1 037 731
Prestations de service et animations	186 124	319 420
Subventions d'exploitation	869 862	1 053 861
Dons et Mécénat		
Contributions financières	2 883	2 145
Autres produits	172 979	309 697
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Total	2 556 011	3 377 629
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	448 705	644 235
Variation des stocks de fournitures à céder	439	313
Autres achats et charges externes	1 332 206	2 287 961
Aides financières	88 143	9 670
Impôts et taxes	300	353
Salaires	17 221	15 740
Charges sociales	2 424	1 671
Cotisations reversées	49 527	52 341
Autres charges	187 311	195 879
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	43 319	74 317
Dotations aux dépréciations et provisions	904	
Report en fonds dédiés		
Total	2 170 497	3 282 482
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	385 514	95 147
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	3 581	10 241
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	3 581	10 241
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	3 581	10 241
RESULTAT COURANT (I + II)	389 095	105 388
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	81 954	119 741
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	81 954	119 741
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	73 273	86 150
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	73 273	86 150
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	8 681	33 591
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	397 776	138 980
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	9 600	9 600
Bénévolat	172 535	151 690
Total	182 135	161 290
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	9 600	9 600
Personnel bénévole	172 535	151 690
Total	182 135	161 290

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE CHARENTE-MARITIME

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2020. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	2 281 061,75 €	1 866 881,36 €
Résultat de l'exercice :	397 776,43 €	138 979,61 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	455	450
dont coopératives et foyers agrégés :	455	450
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	44 140	44 482
Heures de bénévolat du siège départemental	350	350
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	5 924	5 166
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	3	3 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	172 535 €	151 690 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE CHARENTE-MARITIME

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	397 776,43	}	dont 36 078,21 pour le siège départemental dont 361 698,22 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	300,90	}	dont 300,90 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	8 787,34	}	dont 8 787,34 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	2 278 795,44	}	dont 152 889,89 pour le siège départemental dont 2 125 905,55 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 672,32 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations amortissements et gros équipement :	43 318,97	}	dont 101,13 pour le siège correspondant aux amortissements dont 43 217,84 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ			94,98 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	2 641 546,11	}	dont 230 884,10 pour le siège départemental dont 2 523 219,01 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			5 545,54 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	2 243 769,68	}	dont 194 805,89 pour le siège départemental dont 2 161 520,79 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 750,60 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			794,94 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	0,7	0,7
Total	1,7	1,7

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	437	414
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	96%	92%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	455	446
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	3	3
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	455	450
Part en % de la mutualisation conservée par le siège		
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	5	7
Participants aux séances de formation (estimation)	34	76



BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE CHARENTE-MARITIME

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	298	298		16	Fonds propres (avant affectation)	97 028	56 697
Terrains					Résultat du siege de l'association	36 078	40 331
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	129	129			Total	133 107	97 028
Autres immobilisations corporelles	4 604	4 604		85	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières					Provisions pour charges	904	
Total	5 031	5 031		101	Total	904	
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	93		93	532	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	151		151	424	Emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants OCCE	1 721		1 721	230	Fournisseurs	4 118	4 209
Autres créances	301		301	2 730	Dettes fiscales et sociales	839	923
Trésorerie	152 890		152 890	98 657	Comptes courants OCCE		514
Charges constatées d'avance					Autres dettes	8 787	
Total	155 156		155 156	102 573	Produits constatés d'avance	7 402	
TOTAL	160 187	5 031	155 156	102 674	Total	21 146	5 646
					TOTAL	155 156	102 674

OCCE CHARENTE-MARITIME

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	112 575	113 471
Ventes de produits	6 066	9 593
Prestations de service et animations	19 158	18 652
Subventions d'exploitation	88 751	9 670
Dons et Mécénat		
Contributions financières	2 883	2 145
Autres produits	19	18
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Total	229 451	153 548
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	3 272	7 082
Variation des stocks de fournitures à céder	439	313
Autres achats et charges externes	31 738	29 958
Aides financières	88 143	9 670
Impôts et taxes	300	353
Salaires	17 221	15 740
Charges sociales	2 424	1 671
Cotisations reversées	49 878	49 375
Autres charges	0	98
Dotations aux amortissements	101	628
Dotations aux dépréciations et provisions	904	
Reports en fonds dédiés		
Total	194 419	114 889
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	35 032	38 659
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	458	512
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	458	512
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	458	512
RESULTAT COURANT (I + II)	35 489	39 171
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	975	1 277
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	975	1 277
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	386	116
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	386	116
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	589	1 160
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	36 078	40 331
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	9 600	9 600
Bénévolat	9 625	9 625
Total	19 225	19 225
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	9 600	9 600
Personnel bénévole	9 625	9 625
Total	19 225	19 225

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2020, qui dégage un excédent 36 078,21 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'association départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées lors de l'appel de cotisation.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	298,00			298,00
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	129,00			129,00
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	6 051,37		4 016,75	2 034,62
Mobilier de bureau	2 569,39			2 569,39
Immobilisations en cours				
Total	9 047,76		4 016,75	5 031,01

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Mise au rebut d'un copieur Konica (2005), 1 ordinateur portable (2008) et un Pc fixe (2014).

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	282,00	16,00		298,00
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	129,00			129,00
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	5 966,24	85,13	4 016,75	2 034,62
Mobilier de bureau	20%	2 569,39			2 569,39
Total		8 946,63	101,13	4 016,75	5 031,01

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Marchandises

93,00

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	151,16		151,16
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	151,16		151,16

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale 1721,05

6. Autres créances

Maif/Mae Trop versé sur Cotisation 19/20 96,91
Porche Carol Régie avance 203,99
300,90

7. Trésorerie

Crédit Coopératif 11,20
Crédit Agricole 76405,09
Livret A CA 76152,37
Intérêts à recevoir 271,82
Caisse 49,41
152889,89

8. Charges constatées d'avance

Néant

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Fonds dédiés

Néant

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)		903,94		903,94
Provisions pour charges		903,94		903,94
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total		903,94		903,94

Dotations / reprises d'exploitation 903,94

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 903,94

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Fournisseurs

Fournisseurs 157,69
Fournisseurs, factures non parvenues 3 960,00
4 117,69

6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	25,16
Urssaf	360,85
Retraite complémentaire	223,25
Prévoyance	24,04
Charges sur congés payés	4,67
Uniformation	<u>201,00</u>
	838,97

7. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Néant

8. Autres dettes

Elémentaire La Courbe Aytre : Erasmus + **8 787,34**

9. Produits constatés d'avance

ERAMSUS GIRAUDET STE SOULLE 90% **7 401,60**

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	44 140	44 482
Cotisation nationale par coopérateur	1,13 €	1,11 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,42 €	1,44 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	112 557,00	113 429,10
Cotisations versées à la Fédération	49 878,20	49 375,02
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	49 878,20	49 375,02

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil départemental		
Subventions communes	3 430,00	
Autres subventions	85 321,13	9 670,00
Total	88 751,13	9 670,00
Dont versées aux coopératives	85 321,13	9 670,00

3. Contributions financières

Contributions Fédération Nationale **2 882,67**

4. Aides financières

Aides financières octroyées à d'autres mouvements	500,00
Aides financières octroyées aux coops	2145,00
Subventions reversées aux coops	28592,33
Subventions Erasmus reversées aux coops	56728,80
Prise en charges de dépenses pour les coopératives	<u>176,50</u>
	88142,63

5. Produits exceptionnels

Produits de fermetures de Coopératives OCCE **975,26**

6. Charges exceptionnelles

Ecole Primaire Saint Rogatien Abandon cotisations **386,40**

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

2. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Photocopieur Kyocera (14 Trimestres x 284,72) **3 986,08**

3. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental.

4. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de la Rochelle, de locaux dépendant du groupe scolaire Descartes (environ 85 m²) pour une valeur estimée de 9 600 €.

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 350 heures de travail valorisées à 9 625 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

Néant